

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1981-1982

Annexe au procès-verbal de la séance du 15 décembre 1981.

RAPPORT ⁽¹⁾

FAIT

au nom de la commission mixte paritaire (2) chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1982.

Par M. Maurice BLIN,

Rapporteur général.

Sénateur.

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée nationale par M. Christian Pierret, député, sous le numéro 612.

(2) Cette Commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, sénateur, président ; Christian Goux, député, vice-président ; Maurice Blin, sénateur, Christian Pierret, député, rapporteurs.

Titulaires : MM. Edmond Alphandery, André Laignel, Jacques Marette, Parfait Jans, Jean Natiez, députés ; Henri Duffaut, Jacques Descours Desacres, Geoffroy de Montalombert, Jean Cluzel, Louis Perrein, sénateurs.

Suppléants : MM. Jean-Pierre Balligand, Paul Chomat, Jean-Louis Dumont, Gilbert Gantier, Michel Inchauspé, Charles Josselin, François Mortelette, députés ; Georges Lombard, Jean-Pierre Fourcade, Paul Jergot, Yves Durand, Christian Poncelet, Robert Schmitt, Stéphane Bonduel, sénateurs.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7^e législ.) : 450 et annexes, 470, 471, 472, 473, 474, 475 et in-8° 57.

Sénat : 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63 et in-8° 14.

Loi de finances.

MESDAMES, MESSIEURS,

Par lettre en date du 12 décembre 1981, M. le Premier ministre a fait connaître à M. le Président du Sénat et à M. le Président de l'Assemblée nationale que, conformément à l'article 45, alinéa 2, de la Constitution, il avait décidé de provoquer la réunion d'une commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions, restant en discussion devant le Parlement, du projet de loi de finances rectificative pour 1982.

L'Assemblée nationale et le Sénat ont désigné :

Membres titulaires

Pour l'Assemblée nationale :

MM. Christian Goux, Christian Pierret, Edmond Alphandery, André Laignel, Jacques Marette, Parfait Jans, Jean Natiez.

Pour le Sénat :

MM. Edouard Bonnefous, Maurice Blin, Henri Duffaut, Jacques Descours Desacres, Geoffroy de Montalembert, Jean Cluzel, Louis Perrein.

Membres suppléants

Pour l'Assemblée nationale :

MM. Jean-Pierre Balligand, Paul Chomat, Jean-Louis Dumont, Gilbert Gantier, Michel Inchauspé, Charles Josselin, François Mortelette.

Pour le Sénat :

MM. Georges Lombard, Jean-Pierre Fourcade, Paul Jargot, Yves Durand, Christian Poncelet, Robert Schmitt, Stéphane Bonduel.

La Commission s'est réunie le 15 décembre 1981 au Palais du Luxembourg.

Elle a désigné :

M. Edouard Bonnefous, en qualité de président, et M. Christian Goux, en qualité de vice-président.

Les Rapporteurs généraux, MM. Blin et Pierret, ont été nommés rapporteurs respectivement pour le Sénat et pour l'Assemblée nationale.

..

A l'issue de l'examen en première lecture, cinquante-huit articles restaient en discussion. Conformément à l'article 45 de la Constitution, les travaux de la Commission ont porté sur ces seuls articles.

La commission mixte paritaire, bien qu'elle ait enregistré un accord sur certaines dispositions, a constaté, compte tenu des positions de principe adoptées par l'une et l'autre Assemblée, qu'aucun texte d'ensemble n'était susceptible de recueillir l'agrément de la majorité de ses membres et ne pouvait donc être proposé aux deux Assemblées.